



SIMULATEUR DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SANTÉ

NATIXIS
ASSURANCES
BEYOND BANKING

 **CAISSE D'ÉPARGNE**



DIRECTION INNOVATION ET EXPERIENCE CLIENT

L'ESSENTIEL DE LA FONCTIONNALITÉ

- **Le simulateur de remboursement des frais de santé est accessible à tous les utilisateurs** des sites internet des Caisses d'Épargne (CE) qu'ils soient des clients particuliers ou professionnels ou des prospects.
- **Le simulateur de prestations couvre les produits santé dont BPCEA est assureur.** Par conséquent, BPCEA étant assureur des produits en Santé Individuelle, les produits et formules suivants sont inclus dans le périmètre du simulateur pour réseau CE : produits Côté JE, Côté NOUS, Côté MASTER et Côté PRO associés aux formules 1 à 4.
En revanche, les produits Garanties Santé 1ère génération (avant le 18 mars 2013) et de Santé Collective ne sont pas inclus.
- Le simulateur sera proposé au format **Desktop et Mobile**.



BÉNÉFICES

CLIENT

Le client ou le prospect peut ainsi obtenir une fourchette de remboursement(s) de ses frais de santé en quelques clics sur la base d'un montant estimé de dépense en ayant un contrats Garanties Santé. Pas d'authentification requise, l'accès est libre.

BPCEA

- **Renforce le dispositif multicanal** avec la mise à disposition d'un outil de simulation de remboursements des frais de santé pour les clients/ prospects.
- **Optimise l'accompagnement client CE ou prospects** dans leur besoin de couverture Santé.
- **Facilite la compréhension du reste à charge** suite à une dépense de santé.
- **Permet d'être en conformité avec les évolutions demandées par l'Etat** et applicables à tous les Organismes Complémentaires d'Assurance Maladie.



BON À SAVOIR

- **La mise à disposition du simulateur s'inscrit dans le projet 100% Santé qui répond au besoin d'évolution réglementaire du Contrat Responsable**, notamment au travers de la mise en place du Reste à Charge 0 dans les domaines Audio, Optique et Dentaire.
- **En complément des évolutions du remboursement de ces prestations santé**, l'Etat a demandé aux Organismes Complémentaires d'améliorer la lisibilité des tableaux de garanties et de créer un simulateur de remboursement des prestations santé, selon la formule et / ou le produit choisi par l'utilisateur.

ACCES ET USAGE

- **Sur les pages santé des sites Internet Régionaux des Caisses et aucune authentification ne sera demandée.**
Il s'adresse aux clients et prospects, **il n'est pas destiné et ne doit pas être utilisé** par les conseillers des Caisses d'Épargne pour faire de l'analyse personnalisée de devis de frais de santé.
- **Le simulateur de remboursement des frais de santé, n'a pas vocation** à remplacer le simulateur de tarifs pour la souscription, son usage n'a pas de vocation commerciale, mais répond à un besoin de simplification de la compréhension des restes à charge exprimée par l'Etat.

Accès direct au simulateur de remboursement des frais de Santé Caisses d'Epargne :

CE : <https://simulateur.bpce-bp-prod-sante1.nfrance.net/#/CE?codeEntite=CENAT&idEntite=99999>

BCP : <https://simulateur.bpce-bp-prod-sante1.nfrance.net/#/BCP?codeEntite=BCP&idEntite=12579>

EN CAS D'INDISPONIBILITE DU SIMULATEUR

1. Une page d'erreur sera affichée à l'utilisateur
2. Il peut également, à tout moment, consulter les grilles de remboursement par profil et formule au format PDF mises à disposition sur les pages assurance Santé des sites régionaux des Caisses d'Epargne.
3. Pour les clients Garanties Santé, les points de contacts habituels sont à leur disposition (voir les processus de gestion mentionnés ci-dessus), afin de lui permettre d'avoir un devis de remboursement plutôt qu'une simple simulation.

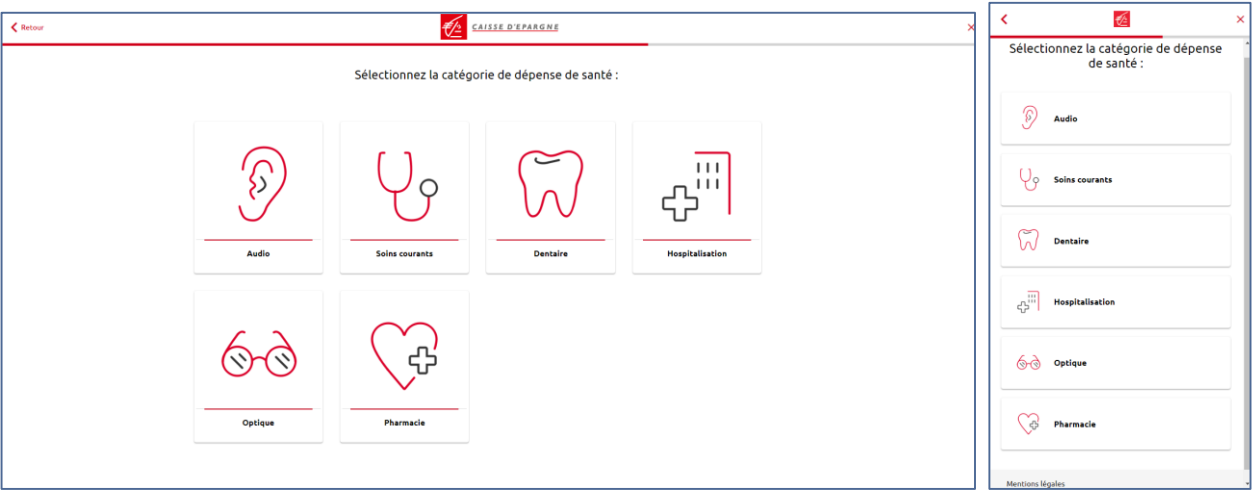
FONCTIONNEMENT ET ETAPES DU PARCOURS UTILISATEUR

1. L'utilisateur doit d'abord répondre à une série de questions permettant de dresser son profil client, exemple : Dépendez-vous du régime Alsace-Moselle ? Etes-vous un travailleur indépendant (artisan, commerçant, profession libérale, gérant d'entreprise...)? Quelle est votre tranche d'âge ? Souhaitez-vous ajouter des enfants à charge ? Souhaitez-vous ajouter une personne de votre foyer ? Afin d'indexer la simulation de remboursement au bon profil produit : *Côté PRO, Côté JE, Côté NOUS ou Côté Master*.
2. Il doit ensuite préciser le **type de dépense**.
3. Enfin, il doit donner le **montant estimé des frais de santé**.

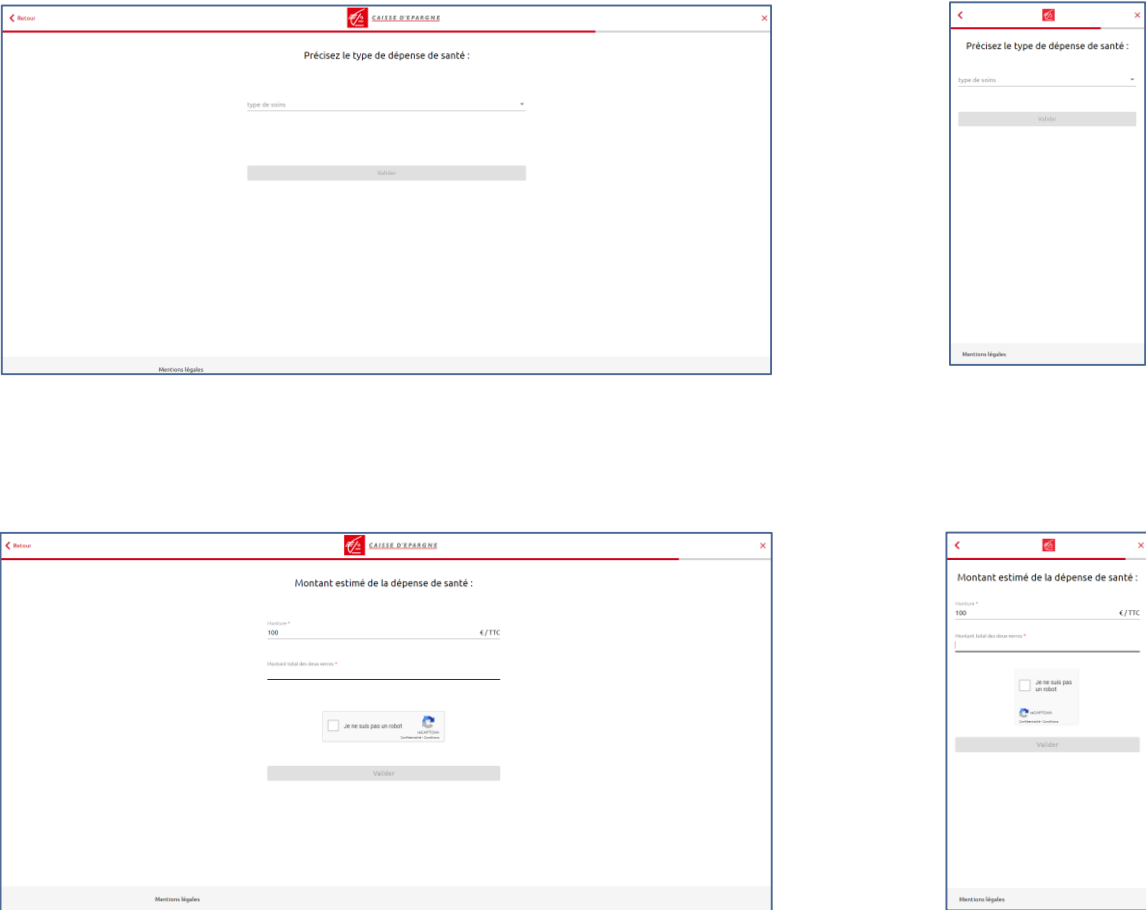
Il obtient ainsi, un résultat lui permettant d'évaluer son reste à charge après remboursement du Régime Obligatoire + de Garanties Santé selon son profil et la formule de 1 à 4.

#2 VUE SUR LE PARCOURS UTILISATEUR

EXEMPLES D’ECRANS DE QUALIFICATION DE LA DEPENSE DE SANTE



EXEMPLES D’ECRANS APRES LES QUESTIONS LIEES AU PROFIL UTILISATEUR



#3 RESULTAT DE LA SIMULATION ET TRAITEMENTS

EXEMPLE D'UN ECRAN DE RESULTAT

Résultat de votre simulation

Nous estimons votre reste à charge entre 106,34 € et 293,50 € pour une dépense de 300,00 €.*

	Assurance maladie obligatoire	Remboursement Garanties Santé	Reste à votre charge
Formule 4	5,85 €	187,81 €	106,34 €
Formule 3	5,85 €	160,65 €	133,50 €
Formule 2	5,85 €	78,65 €	215,50 €
Formule 1	5,85 €	0,65 €	293,50 €

*En fonction des éléments que vous avez déclarés, votre reste à charge peut varier. Il s'agit d'une estimation et non d'un montant exact. Pour plus d'informations, consultez le site internet de la Caisse d'Epargne.

1 → **Se connecter** → **2**

Résultat de votre simulation

Nous estimons votre reste à charge entre 106,34 € et 293,50 € pour une dépense de 300,00 €.*

Formule 4

	Assurance maladie obligatoire	Remboursement Garanties Santé	Reste à votre charge
Assurance maladie obligatoire	5,85 €		
Remboursement Garanties Santé		187,81 €	
Reste à votre charge			106,34 €

Formule 3

	Assurance maladie obligatoire	Remboursement Garanties Santé	Reste à votre charge
Assurance maladie obligatoire	5,85 €		
Remboursement Garanties Santé		160,65 €	
Reste à votre charge			133,50 €

Formule 2

	Assurance maladie obligatoire	Remboursement Garanties Santé	Reste à votre charge
Assurance maladie obligatoire	5,85 €		
Remboursement Garanties Santé		78,65 €	
Reste à votre charge			215,50 €

Formule 1

	Assurance maladie obligatoire	Remboursement Garanties Santé	Reste à votre charge
Assurance maladie obligatoire	5,85 €		
Remboursement Garanties Santé		0,65 €	
Reste à votre charge			293,50 €

*En fonction des éléments que vous avez déclarés, votre reste à charge peut varier. Il s'agit d'une estimation et non d'un montant exact. Pour plus d'informations, consultez le site internet de la Caisse d'Epargne.

1 → **Se connecter** → **2**

A noter sur l'écran de résultats :

1. Un bouton « se connecter » qui ouvre un nouvel onglet vers la page de connexion à l'espace client Garanties Santé
2. un espace contact dans le pied de page à droite de l'écran.

PROCESSUS DE GESTION DES CLIENTS/ PROSPECTS AYANT EFFECTUE UNE SIMULATION

Le résultat de la simulation n'a pas de valeur contractuelle et c'est également précisé clairement à l'utilisateur sur le premier et le dernier écran du simulateur.

Pour les clients Garanties Santé, pour toute questions sur l'offre, demande d'opération de gestion, ou demander un devis de remboursement ils doivent :

1. Se rendre sur leur espace personnel Garanties Santé : <https://www.ecureuil-sante.fr>

ou

2. contacter le **09 69 36 45 45** de 9h à 18h

Pour les clients Caisses d'Epargne NON CLIENT Garanties Santé :

- Ils doivent se rapprocher de leur conseiller bancaire en agence Caisse d'Epargne.

Pour les PROSPECTS (NON CLIENTS Caisse d'Epargne) :

- Ils peuvent ouvrir un compte bancaire en ligne via le site internet régional de la Caisse d'Epargne de leur région.
- Se rendre dans l'agence Caisse d'Epargne la plus proche de leur lieu d'habitation.